

CABINET CARTIER

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen

26, Rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN - Tél. 02 35 71 00 73 - Fax 02 35 71 78 89

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA SEINE MARITIME

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2007

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Seine Maritime, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration et remis aux associations adhérentes. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous devons formuler des réserves sur les points suivants :

- l'annexe des comptes annuels devrait être complétée d'informations relatives aux comptes de capitaux et de fonds dédiés notamment quant à l'origine de ces fonds et à leur emploi futur.
- Les comptes du service des tutelles aux prestations sociales ont été arrêtés compte tenu d'un prix mois gestion de 282,57 euros sur lequel la commission départementale d'apurement ne s'est pas encore prononcée.
- le poste provisions pour risques et charges comprend toujours une provision pour grosses réparations d'un montant de 383 834,22 euros après dotation de l'exercice de 20 000 euros, dont la justification suppose l'absence de financement extérieur des dépenses correspondantes et leur inscription ultérieure en charges

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes figurant dans l'annexe qui précisent que:

- la provision pour engagement de retraite s'établit à la clôture de l'exercice à 202 254,90 euros alors que l'intégralité de ces engagements ont été évalués pour 462 148,17 euros (rubrique C-2) II. 1) page 10)

- en application de l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil National de la Comptabilité, le montant de la provision pour congés payés à l'ouverture de l'exercice 2007 a été porté au niveau nécessaire pour couvrir les droits acquis par les salariés à cette date par prélèvement d'une somme de 66 772,04 euros sur les fonds propres de l(UDAF

- l'UDAF a pris en charge sur ses fonds propres la totalité des reliquats de congés trimestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2004 (rubrique E III. page 17).

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note II 1) page 10 de l'annexe mentionne le montant de l'engagement en matière de retraite des salariés et précise les principaux paramètres et leurs modalités de calcul. Nous avons vérifié d'une part la permanence de la méthode retenue et d'autre part par sondage les évaluations réalisées. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables qui ont été suivis par votre association, nous avons ainsi vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes présentés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes de l'Association.

Fait à Rouen, le 15 mai 2008

Cabinet CARTIER


François CARTIER

au 31/12/2007

ACTIF	BRUT	AMORTISSEM PROVISIONS	NET	
			31/12/2007	31/12/2006
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licences, Progiciels & Logiciels	80 185,74	69 928,81	10 256,93	11 425,60
Immob.Incorpor.autres & en-cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Agencem. & Aménagem. des Terrains				
Constructions	164 040,84	93 185,66	70 855,18	72 504,71
Install. techn., Matériels & Outillages				
Installations, Agencem. & Aménagem.	370 637,22	275 749,39	94 887,83	107 230,48
Matériel de Transport				
Matériel de Bureau				
Matériel Informatique	274 863,92	252 583,17	22 280,75	44 658,47
Mobilier & divers	37 005,64	25 519,13	11 486,51	12 531,87
Immobilisations corporelles en cours				
Immobil.grevées de droit (commodat)				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations & Créances rattachées	777,49		777,49	777,49
Prêts				
Dépôts & Cautionnements	16 332,96		16 332,96	16 332,96
Autres				
F.S.L. et autres Fonds				
Prêts et autres créances				
TOTAL I	943 843,81	716 966,16	226 877,65	265 461,58
Stocks				
CREANCES GESTION				
Usagers et Organismes financeurs	456 471,80		456 471,80	292 724,61
Etat - Subventions à recevoir				
Autres créances	91 597,54		91 597,54	133 126,83
COMPTES GERES DES TIERS				
Débiteurs, Particuliers & Organismes	123 817,13		123 817,13	132 809,49
COMPTES FINANCIERS (GESTION)				
Valeurs Mobilières de Placement	913 834,03		913 834,03	1 001 347,85
Banques, CCP, Caisse	886 695,34		886 695,34	809 250,06
COMPTES FINANCIERS (TIERS)				
Valeurs Mobilières de Placement				
Banques, CCP, Caisse	5 379 046,03		5 379 046,03	5 177 525,73
TOTAL II	7 851 461,87		7 851 461,87	7 546 784,57
Charges constatées d'avance	29 555,32		29 555,32	30 605,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL III	29 555,32		29 555,32	30 605,00
TOTAL ACTIF	8 824 861,00	716 966,16	8 107 894,84	7 842 851,15

au 31/12/2007

PASSIF	31/12/2007	31/12/2006
Fonds Associatif sans droit de reprise	55 034,09	55 034,09
Ecarts de Réévaluation		
Subventions d'Investissement non renouvelables	704 348,35	581 449,35
Réserves autres que sur Projets Associatifs	206 404,40	67 965,47
Réserves sur Projets Associatifs		
Report à Nouveau	-220 350,43	-20 044,92
Résultat de l'Exercice	-178 943,91	-98 454,44
Subventions d'Investissement renouvelables		
Sous-total Fonds Propres	566 492,50	585 949,55
Fonds Associatif avec droit de reprise		
Dotations p/alimentation fonds gérés p/compte de tiers		
Provisions réglementées		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Droits des propriétaires (commodat)		
Sous-total Fonds Propres assimilés		
TOTAL I	566 492,50	585 949,55
Provisions pour Risques	100 000,00	80 000,00
Provisions pour Charges	586 089,12	908 605,65
TOTAL II	686 089,12	988 605,65
Fonds dédiés sur Projets Associatifs	155 411,73	132 919,73
Fonds dédiés sur autres opérations	198 684,55	218 642,86
TOTAL III	354 096,28	351 562,59
DETTES		
Comptes de Gestion		
Emprunts et dettes auprès des établissem. de crédit (1)		37 603,99
Dettes sur Congés Représentation		
Dettes Financières diverses (2)		
Avances & Subventions à reverser		
Fournisseurs et comptes rattachés	126 702,01	241 992,78
Dettes Fiscales et Sociales		
Personnel et comptes rattachés	282 737,40	5 421,80
Sécurité Sociale & Organismes Sociaux	354 224,64	202 775,09
Etat et Collectivités Publiques	21 413,00	21 672,00
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Dettes autres	213 276,73	87 558,23
Comptes gérés des tiers		
Particuliers, comptes gérés (tutelles)		
Particuliers, autres		
FSL et autres Fonds, particuliers	5 502 863,16	5 310 176,98
Organismes & dettes autres		
TOTAL IV	6 501 216,94	5 907 200,87
Produits constatés d'avance		9 532,49
TOTAL V		9 532,49
TOTAL PASSIF	8 107 894,84	7 842 851,15

(1) dont à plus d'un an :

(2) dont concours bancaires :

EXERCICE

2007

LIBELLES	2007	2006
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des Tutelles	5 015 889,76	4 661 845,49
Produits & Prestations de Services autres	76 542,83	50 102,46
Fonds Spécial	215 887,46	213 845,98
Subventions de Fonctionnement autres	200 438,00	198 249,87
Reprises sur Amortiss.& Provis., Transferts de Charges	229 595,83	296 795,53
Produits de Gestion courante autres	42 002,77	42 057,54
Total des Produits d'Exploitation (I)	5 780 356,65	5 462 896,87
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats stockés, Approvisionnements autres	39 900,31	52 411,19
Variations de Stocks		
Achats et Charges Externes autres	1 105 518,13	1 030 176,35
Impôts, Taxes et versements assimilés	361 967,46	334 920,90
Salaires et Traitements	2 943 793,66	2 581 550,34
Charges Sociales	1 354 848,95	1 214 949,67
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	47 834,38	97 679,48
Dotations aux Provisions sur Immobilisations		
Dotations aux Provisions sur Actif Circulant		
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	70 705,43	163 394,95
Subventions versées aux Associations	17 146,14	17 023,39
Charges de Gestion courante autres	32 759,64	31 312,57
Total des Charges d'Exploitation (II)	5 974 474,10	5 523 418,84
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-194 117,45	-60 521,97
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres	23 314,06	17 269,56
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		20 783,29
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
Total des Produits Financiers (III)	23 314,06	38 052,85
CHARGES FINANCIERES		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilées	141,66	2 202,49
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
Total des Charges Financières (IV)	141,66	2 202,49
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	23 172,40	35 850,36
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-170 945,05	-24 671,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion & Divers	4 311,59	35 029,82
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. sur Provisions, Transferts de Charges		
Total des Produits Exceptionnels (V)	4 311,59	35 029,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges Exceptionnelles / Opérations de Gestion & I.S.	9 776,76	65 663,52
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. aux Amortissements et Provisions		
Total des Charges Exceptionnelles & I.S. (VI)	9 776,76	65 663,52
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-5 465,17	-30 633,70
5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)	-176 410,22	-55 305,31
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	48 238,78	1 777,66
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	50 772,47	44 926,79
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)	5 856 221,08	5 537 757,20
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)	6 035 164,99	5 636 211,64
6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE	-178 943,91	-98 454,44

UDAF Global
Institution et Services
CHARGES DE L'EXERCICE

EXERCICE

2007

LIBELLES		2007	2006
602	Achats stockés, Approvisionnements autres	39 900,31	52 411,19
603	Variations de Stocks		
606	Achats non stockés de Matières et Fournitures	53 341,88	61 228,33
609	Rabais, Remises, Ristournes obtenus sur Achats		
60	Total Achats	93 242,19	113 639,52
611	Sous-Traitance générale	40 723,45	29 082,64
612	Redevances de Crédit-Bail	5 242,32	14 702,23
613	Locations	312 037,65	289 010,76
614	Charges locatives et de Copropriété	4 159,36	2 320,64
615	Entretiens, Réparations et Mainténances	149 033,37	144 561,30
616	Primes d'Assurances	70 373,29	68 823,18
617	Etudes et Recherches		
618	Divers (Documentation, Séminaires, Conférences, etc.....)	8 353,79	8 214,22
619	Rabais, Remises, Ristournes obtenus/Services Extérieurs		
61	Total Services Extérieurs	589 923,23	556 714,97
621	Personnel extérieur à l'Association	41 683,36	26 875,21
622	Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	81 696,58	74 636,28
623	Publications, Relations publiques	8 203,17	4 187,89
624	Transports de biens et collectifs du Personnel		
625	Déplacements, Missions, Réceptions	125 662,53	128 296,25
626	Frais Postaux et Télécommunications	189 853,68	162 988,25
627	Services Bancaires et assimilés	7 926,70	8 790,41
628	Cotisations & Prest. de Services autres (recrutement, etc...)	7 227,00	6 458,76
629	Rabais, Remises, Rist.obtenus/Autres Services Extérieurs		
62	Total Autres Services Extérieurs	462 253,02	412 233,05
631	Impôts et Taxes / Rémunérations (Administration)	261 875,80	244 109,96
633	Impôts et Taxes / Rémunérations (Organismes)	77 020,06	68 032,15
635	Impôts, Taxes et assimilés autres (Administration)	23 071,60	22 778,79
637	Impôts, Taxes et assimilés autres (Organismes)		
63	Total Impôts, Taxes et versements assimilés	361 967,46	334 920,90
641	Rémunérations du Personnel	2 943 793,66	2 581 550,34
645	Charges de Sécurité Sociale	783 338,01	711 426,61
647	Charges Sociales autres	562 293,24	501 296,06
648	Charges de Personnel autres	9 217,70	2 227,00
64	Total Charges de Personnel	4 298 642,61	3 796 500,01
651	Redevances p/concessions,brevets,licences,marques,....	1 070,42	645,84
653	Congé Représentation		
654	Charges sur créances F.S.L. et autres Fonds gérés		
656	Indemnités d'Occupation	21 730,00	20 783,29
657	Subventions versées aux Associations Familiales	17 146,14	17 023,39
658	Cotisat.statutaires & Charges diverses Gestion courante	9 959,22	9 883,44
65	Total autres Charges de Gestion Courante	49 905,78	48 335,96
661	Charges d'Intérêts	141,66	2 202,49
667	Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
66	Total Charges Financières	141,66	2 202,49
671	Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	51,35	16,00
672	Charges sur exercices antérieurs	9 725,41	65 647,52
675	Valeurs Nettes Comptables des éléments d'actif cédés		
695	Impôt Sociétés des personnes morales à but non lucratif		
67-69	Total Charges Exceptionnelles & I.S.	9 776,76	65 663,52
681	Dotations d'Exploitation aux Amortissements	47 834,38	97 679,48
681	Dotations d'Exploitation aux Provisions	70 705,43	163 394,95
686	Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
687	Dotations Exceptionn. aux Amortissements et Provisions		
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	50 772,47	44 926,79
68	Total Dotations Amortissem., Provisions & Engagements	169 312,28	306 001,22
Total CHARGES		6 035 164,99	5 636 211,64

UDAF Global
Institution et Services
PRODUITS DE L'EXERCICE

EXERCICE

2007

LIBELLES		2007	2006
7061	Produits des Tutelles aux Prestations Sociales	1 361 422,26	1 356 828,30
7062	Produits des Tutelles et Curatelles d'Etat	3 654 467,50	3 305 017,19
7063	Produits des mesures de protection autres		
7064	Produits d'exploitation		
7065	Prestations de services		
708	Produits des activités annexes	76 542,83	50 102,46
70	Total Prestations de Services	5 092 432,59	4 711 947,95
741	Fonds Spécial	215 887,46	213 845,98
7481	Subventions Conseil Général & assimilées	140 828,00	140 381,29
7482	Subventions Communes & assimilées		
7483	Subventions C.A.F. & assimilées	25 880,00	24 284,40
7484	Subventions M.S.A. & assimilées		1 000,00
74851	Etat - Minist.Aff.Sociales, Justice, DDCCRF,... & assimilées	33 730,00	30 584,18
74852	Subventions Conseil Régional & assimilées		
74853			
74854	SUBVENTION DIVERSES		2 000,00
7488	<i>F.S.L. - Produits affectés à l'exploitation</i>		
74	Total Subventions de Fonctionnement	416 325,46	412 095,85
751	Redevances p/concessions,brevets,licences,marques,....		
753	Indemnités d'Occupation	39 262,87	39 290,33
754	Collectes		
756	Cotisations reçues	2 738,90	2 747,21
7581	Remboursements UNAF		
7582	Congé Représentation		
7583	Remboursement Services rendus		
7584	Abonnements-Publicité		
7588	Produits divers de Gestion courante autres	1,00	20,00
75	Total Produits de Gestion Courante autres	42 002,77	42 057,54
764	Revenus des Valeurs Mobilières de Placement	23 314,06	17 269,56
765	Escomptes obtenus		
767	Produits nets s/cessions Valeurs Mobilières Placement		
768	Produits Financiers autres		
76	Total Produits Financiers	23 314,06	17 269,56
771	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion		
772	Produits sur Exercices Antérieurs	2 223,24	35 029,82
775	Produits de Cessions d'éléments d'actif		
777	Quote-part de Subventions d'Investissement		
778	Produits Exceptionnels autres	2 088,35	
77	Total Produits Exceptionnels	4 311,59	35 029,82
7811	Reprises sur Amortissements (Exploitation)		
781.	Reprises sur Provisions (Exploitation)	32 836,40	167 000,11
786	Reprises sur Provisions (caractère Financier)		
787	Reprises sur Provisions (caractère Exceptionnel)		
789	Report ressources non utilisées des exercices antérieurs	48 238,78	1 777,66
78	Total Reprises Amortissem., Provisions & Engagements	81 075,18	168 777,77
791	Transferts de Charges d'Exploitation	196 759,43	129 795,42
796	Transferts de Charges Financières		20 783,29
797	Transferts de Charges Exceptionnelles		
79	Total Transferts de Charges	196 759,43	150 578,71
Total PRODUITS		5 856 221,08	5 537 757,20

ANNEXE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2007

A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

I. concernant la structure :

Elle comprend trois services :

- Le service INSTITUTION (appelé également « CONSOLIDE INSTITUTION ») réunit les activités suivantes :
 - INSTITUTION
 - REAAP (Réseau d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité) créé en 2001
 - ASLL (accompagnement social lié au logement) créé en 2002
 - ATF (aide aux tuteurs familiaux) créé en 2002
 - PRP (plan de redressement personnel – loi Borloo) créé en 2004.
- Le service TPS (tutelle aux prestations sociales) comprenant les TPSE (enfants) mais sans les TPSA (adultes) qui ont été transmises au service TMP.
- Le service TMP (tutelle majeurs protégés) réunit deux activités :
 - la tutelle aux majeurs protégés (tutelles, curatelles d'état et depuis 2005 la TPSA)
 - la REGIE2

II. concernant l'activité :

1) le service TPS

Le service TPS enregistre une nouvelle baisse d'activité :

La TPSE :

- En 2004 : 5514 mois de gestion
- En 2005 : 5247 mois de gestion
- En 2006 : 4890 mois de gestion prévisionnels, 5036 mois définitifs.
- En 2007 : 4818 mois de gestion prévisionnels.

Soit une perte de 218 mois prévisionnels pour l'année 2007 qui correspond mensuellement à 18 dossiers. Le nombre de mois prévisionnel peut être rectifié à la baisse ou à la hausse, mais celui-ci sera certainement proche du nombre de mois définitif. Le nombre de mois définitifs viendra corriger le résultat 2007 courant 2008.

2) le service TMP

Le service TMP voit une progression de son activité :

- En 2004 : le nombre de mesures au 31/12 est de 1800

- En 2005 : le nombre de mesures au 31/12 est de 1865
- En 2006 : le nombre de mesures au 31/12 est de 1989
- En 2007 : le nombre de mesures au 31/12 est de 2098

3) le service GESTION INSTITUTION

• **L'activité INSTITUTION** : toutes les actions prévues au précédent dossier d'attribution du fonds spécial ont été mises en place.

Pour la première fois au titre de cet exercice, le compte rendu financier de l'action familiale est ventilé en « part I » (mission générale mentionnées à l'article L.211-3 du code de l'action sociale) et « part II » (activités soumises à conventions d'objectifs pour lesquelles nous devons rendre compte de la réalisation des actions prévues et de leurs coûts). La réalisation et la finalisation du projet institutionnel se poursuit. Dans le cadre de ce projet, il est prévu le déménagement de l'UDAF en 2009.

• **L'activité REAAP** : les actions habituelles ont été réalisées :

- l'animation des comités locaux de ROUEN-ELBEUF, DIEPPE, LE HAVRE
- l'organisation de réunions thématiques
- l'accompagnement technique des promoteurs d'actions

Le forum de ROUEN prévu sur 2006, s'est réalisé sur 2007.

L'action collective de Dieppe, a débuté sur 2006, et s'est poursuivie sur 2007. Le reliquat du financement de 2006 a été utilisé pour la continuité de l'action en 2007. Le reliquat de 2007 sera utilisé pour finaliser l'action sur 2008.

• **L'activité ASLL** : L'activité du service ASLL reste, en 2007, conformément aux années précédentes, dense. Deux intervenants sociaux se partagent les mesures sur les 2/3 du département. Une secrétaire à temps plein assure le suivi administratif. Le quota conventionnel est respecté et même dépassé sur le 4^{ème} trimestre.

• **L'activité ATF** : Activité stagnante. Toujours pas de financement. Par contre les attentes s'agissant de la loi nouvelle sont importantes.

• **L'activité PRP** : activité soutenue (augmentation de 86,66 % du nombre de dossiers traités en 2007, soit 224 mesures). Cinq liquidations opérées dont une concernant un immeuble.

III . concernant les effectifs :

Synthèse de la croissance des effectifs équivalents temps plein de 2006 à 2007.

	2006	2007	différence
ETP global UDAF	94 ,17	100,12	5,95

Cette croissance concerne principalement le service TMP. Pour obtenir le détail par service, vous pouvez vous reporter à la rubrique **E. AUTRES INFORMATIONS** de cette présente annexe.

IV. concernant la STRUCTURE FINANCIERE :

✓ investissements :

	logiciels	agencements	Matériel informatiques	Matériel de bureau	TOTAL Investissements du service
TPS	1 137,70				1 137,70
TMP	5 108,04		1 365,83		6 473,87
INSTITUTION	273,05				273,05
REAAP			1 365,83		1 365,83
ASLL					
PRP					
TOTAL	6 518,79		2 731,66		9 250,45

✓ financements obtenus :

1) service TPS

Les travaux et achats sont entièrement autofinancés par le service.

2) service TMP

Les travaux et achats sont entièrement autofinancés par le service.

3) service GESTION INSTITUTION

• L'activité INSTITUTION : les travaux et achats sont autofinancés par le service, dont le financement du service est assuré par l'UNAF. Nous avons obtenu de la part de la DDASS une subvention de 122 899 € dans le cadre du déménagement des services. Celui-ci faisant parti du projet institutionnel, la subvention a été inscrite au niveau institutionnel.

• L'activité REAAP : les travaux sont autofinancés par le service. Le financement est assuré à parts égales entre les signataires de la convention de fonctionnement. Depuis 2006, des actions ponctuelles conduites avec divers partenaires (DDASS, communes, CAF, MSA) font l'objet de cofinancement. Sur 2007, l'action du forum a été financée en totalité. L'action collective de Dieppe quant à elle n'est pas complètement finie sur 2007. Le solde de financement reçu sur 2007 mais non utilisé a été enregistré en fonds dédiés pour un montant de 772,47 €. Cette somme sera utilisée pour la continuité de l'action sur 2008.

• L'activité ASLL : les achats sont autofinancés par le service (financement assuré par le Conseil Général)

• L'activité ATF : pas d'investissement.

• L'activité PRP : les achats sont autofinancés par le service (financement assuré dans le cadre de la loi Borloo).

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément :

- ✓ Au plan comptable 2000 portant rattachement à l'arrêté interministériel du 27/04/1982 et au décret du 29/11/1983 relatifs au plan comptable général, assorti des adaptations spécifiques au secteur, ainsi qu'au règlement 99.01 du 16/02/1999 du comité de réglementation comptable.
- ✓ A la charte UNAF/UDAF 1997
- ✓ A l'approbation du plan comptable des fonds de solidarité logement.
- ✓ Aux principes comptables de base.

Par rapport aux principes comptables énoncés ci-dessus, les précisions suivantes doivent être mentionnées :

B-1) Changement de méthode et changement de présentation par rapport à l'exercice précédent :

1^{er} changement : la méthode comptable de traitement du prix mois tutelle définitif est différente concernant le service TPS :

Ce changement de méthode a été rendu nécessaire pour rendre compte de manière plus précise de l'activité de l'exercice, assurer une meilleure séparation des exercices entre eux, et faire apparaître un « résultat en instance sous contrôle de tiers financeurs ».

Comparatif de l'incidence du changement de méthode au niveau du bilan :

Jusqu'en 2006 le résultat comptable TPS était arrêté sur la base d'un prix mois mesure provisoire dans l'attente de la commission des tutelles. L'écart positif ou négatif résultant de la fixation du prix définitif connu après notre assemblée générale d'approbation des comptes était enregistré directement au compte de résultat au cours de l'exercice suivant. A partir de 2007, cet écart est porté en compte de report à nouveau, et reste donc sans incidence sur le résultat de l'exercice suivant.

	Nouvelle méthode	Ancienne méthode	Nouvelle méthode	Ancienne méthode
	2006	2006	2007	2007
SERVICE TPS				
INSUFFISANCE 2006	-263 551,22	-263 551,22		
INSUFFISANCE 2007			-164 700,34	*-61 340,44
Incidence décision DDASS s/ex 2006 fixation du prix et arrêté du nombre de mois définitif (complément pour facturation définitive)	103 359,90			
TOTAL INSUFFISANCE 2006 corrigé sur 2007	-160 191,32			
TOTAL INSUFFISANCE 2006 non corrigé sur 2007		-263 551,22		
TOTAL EN compte de bilan report à nouveau au 31/12/2007	-160 191,32	-263 551,22		
TOTAL EN compte de bilan report à nouveau au 31/12/2008			-324 891,66	-324 891,66

* -61 340,44 = résultat 2007 (-164 700,34), amélioré par le complément de prix de l'exercice 2006 (+103 359,90).

Selon l'ancienne méthode le complément de prix de l'exercice 2006 venait impacter favorablement le résultat de 2007 à concurrence de 103 359,90 (« profit sur exercice antérieur »); désormais les écarts de prix positifs ou négatifs sont portés directement en augmentation ou diminution de nos fonds propres.

La comparaison des résultats annuels, désormais totalement indépendants les uns des autres s'en trouve facilitée.

Comparatif de l'incidence du changement de méthode au niveau du compte de résultat :

	Nouvelle méthode	Ancienne méthode	Nouvelle méthode	Ancienne méthode
SERVICE TPS	2006	2006	2007	2007
INSUFFISANCE 2006	-263 551,22	-263 551,22		
INSUFFISANCE 2007			-164 700,34	-61 340,44
Incidence décision DDASS s/ex 2006 fixation du prix et arrêté du nombre de mois définitif (complément pour facturation définitive)	NEANT			

La correction se faisant au niveau du bilan les comptes de résultats 2006 et 2007 ne sont pas modifiés.

Par contre, conformément aux règles comptables associatives, l'annexe des comptes annuels des exercices 2006 et 2007 sera présentée comme suit :

Pour notre service TPS en annexe sur 2006 (présentation en AG 2007) :

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE 2006	-263 551,22	
- dont part du résultat sur gestion libre		
-dont part du résultat sur gestion conventionnée	-263 551,22	

Pour notre service TPS en annexe sur 2007 (présentation en AG 2008) :

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE 2006	-263 551,22	
- dont part du résultat sur gestion libre		
-dont part du résultat sur gestion conventionnée	-263 551,22	
Correction suite décision tiers financeurs (DDASS prix&mois définitifs)*	+103 359,90	
RESULTAT COMPTABLE 2006 DEFINITIF	-160 191,32	
AFFECTATION SUR 2007 AU BILAN 31/12/2007	-160 191,32	

* détail de la correction suite à la décision DDASS sur le prix TPS :

Facturation prévisionnelle 2006 : 4890 mois X 277,47 € (prix BP plafond)=		1 356 828,30 €
Facturation définitive 2006 sur 2007 : 5036 mois X 289,95 € (prix accordé)=		1 460 188,20 €
Différence imputée en fonds propres sur 2007	=	+ 103 359,90 €

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE 2007	-164 700,34	
- dont part du résultat sur gestion libre		
-dont part du résultat sur gestion conventionnée	-164 700,34	

2eme changement : la présentation sur l'ensemble des services de la provision pour congés à payer :

Nous avons procédé au changement d'imputation des comptes de provision pour congés à payer, désormais comptabilisée en classe 4, conformément au plan comptable associatif et aux normes du secteur médico-social.

Ce changement est également rendu nécessaire pour bien identifier cette provision, qui fait par ailleurs l'objet d'un refus de prise en charges par l'autorité de tarification sur le service TMP. **Vous trouverez les références du texte réglementaire, et le comparatif plus loin dans la rubrique explicative « Dette provisionnée pour congés à payer » du bilan passif.**

B-2) Retraitement du résultat du service TMP (exclusion des charges non financées par la DDASS), conformément à la norme comptable et budgétaires M22 :

RESULTAT COMPTABLE TMP 2007	-51 289,25
Dotation 2007 à la Provision pour congés à payer	+7 808,00
Dotation 2007 à la Provision pour charges s/CP	+4060,17
RESULTAT ADMINISTRATIF TMP aux normes médico-sociales	- 39 421,08

C. NOTES SUR LE BILAN :

C-1) BILAN ACTIF :

I. Crédit-bail :

Nature de biens	Valeur au contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances totales	Restant à payer	Service concerné
Constructions						
Agencements						
Matériels et outillages						
Matériels informatiques	8 551,40 €	09/07/2007	36 mois	10 062,96 €	8 440,50 €	1/3 TPS 2/3 TMP
Matériel de bureau (standard)	17893,20 €	06/01/2004	20 trimes.	17893,20 €	3 662,42 €	tous
Mobilier						
TOTAUX	26 444,60 €			27 956,16 €	12 102,92 €	

II. Amortissements pour dépréciations :

Nature de biens	Mode d'amortissement	Durée moyenne	Particularités
Constructions			
Agencements	Linéaire	2 ou 4 ans ou 10 ans	Selon la nature de l'agencement
Matériels et outillages	Linéaire	10 ou 5 ans	Selon la nature du matériel
Matériels informatiques	Linéaire	De 2 à 5 ans	Selon la nature du matériel
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans	
Mobilier	Linéaire	10 ou 5 ans	Selon la nature du mobilier
Logiciels	Linéaire	2 à 5 ans	Selon la nature du logiciel

III. Actif circulant et actif immobilisé :

1) Etat des échéances des créances :

CREANCES	Montant brut	ECHEANCES	
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
Créances rattachées à des participations.	777,49 €		777,49 €
Prêts			
Autres créances	16 332,96 €		16 332,96 €
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
Créances usagers et financeurs	456 471,80 €	456 471,80 €	
Autres créances	91 597,54 €	91 597,54 €	
TOTAL	565 179,79 €	548 069,34 €	17110,45 €

2) Produits à recevoir : voir tableau ci-dessous si nature et montants exceptionnels ou importants.

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
41127410	subvention	1 021,31 €	CAF ELBEUF 2007	REAAP
41127410	subvention	7 475,12 €	CAF LE HAVRE 2007	REAAP
41127510	subvention	22 000,00 €	CONS.GENERAL 2007	ASLL
TOTAUX		30 496,43 €		

3) Charges constatées d'avances : Charges liées à l'exploitation courante de l'association. Il n'y a pas de charges constatées d'avances exceptionnelles ou importantes entraînant une variation significative entre 2007 et 2006.

C-2) BILAN PASSIF :

I. AFFECTATION 2006 ET COMPOSITION DES RESULTATS 2007

Correction du résultat 2006 TPS par mouvement direct sur les fonds propres :

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE 2006 GLOBAL UDAF	-98 454,44	
- dont part du résultat sur gestion libre		
INSTITUTION		0,00
REGIE2		24 056,86
REAAP		2 600,99
ASLL		0,00
PRP		0,00
TOTAL résultats sur gestion libre (A)		26 657,85
-dont part du résultat sur gestion conventionnée		
TPS	-263 551,22	
TMP		138 438,93
TOTAL résultats sur gestion conventionnée (B)	-125 112,29	
Correction suite décision tiers financeurs (DDASS prix&mois TPS définitifs)* (C)		+103 359,90
RESULTAT 2006 DEFINITIF GLOBAL (A) + (B) + (C)		4 905,46

* Le paragraphe B-1) sur le changement de méthode du service TPS présente la correction apportée au résultat 2006 TPS suite à la fixation du prix définitif mois mesure par la commission des tutelles.

Affectation du résultat 2006 sur 2007

Comptes 1193 : Report à nouveau débiteur- non repris

Comptes 110 : Report à nouveau créditeur

Comptes 10688820 : réserves de compensation TMP

Comptes	INSTITUTION	TPS	TMP	REGIE2	REAAP	ASLL	PRP	TOTAL
1193		160191,32						160191,32
110				24056,86	2600,99			26657,85
10688820			138438,93					138438,93
TOTAL		160191,32	138438,93	24056,86	2600,99			4905,46

Composition des résultats 2007

	INSUFFISANCE	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE 2007 GLOBAL UDAF (A) + (B)	-178 943,91	
- dont part du résultat sur gestion libre		
INSTITUTION		2 230,60
REGIE2		28 224,43
REAAP	-6 545,48	
ASLL	-22 225,88	
PRP		35 362,01
TOTAL résultats sur gestion libre (A)		37 045,68
-dont part du résultat sur gestion conventionnée		
TPS	-164 700,34	
TMP	-51 289,25	
TOTAL résultats sur gestion conventionnée (B)	-215 989,59	

II. Provisions pour risques et charges :

1) provision pour indemnités de départ à la retraite :

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement retraite 31/12/07
TPS	98180,40 €	-52,67 €	22 599,81 €	120 727,54 €
TMP	92475,69 €	-32 274,10 €	2 186,28 €	62 387,87 €
INSTITUTION	1949,28 €	-509,63 €	0	1 439,65 €
REAAP	11780,50 €	0	4 958,44 €	16 738,94 €
ASLL		0	960,90 €	960,90 €
TOTAUX	204385,87 €	-32 836,40 €	30 705,43 €	202 254,90 €

Les salariés bénéficient au moment de leur départ à la retraite d'une indemnité fixée par la convention collective. L'engagement enregistré en comptabilité au 31/12/2007 s'élève à : **202 254,90 €**. Conformément aux conclusions de la commission du 20/07/1997 de la DDASS, la provision ne concerne que les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans au 31/12/2006.

On remarquera que l'engagement total de l'association, déterminé nominativement en fonction des paramètres suivants :

- l'âge du salarié à la date de clôture
- sa probabilité d'atteindre l'âge de 60 ans dans l'entreprise
- l'ancienneté acquise à la date de la clôture
- l'indemnité conventionnelle à l'âge de 60 ans
- Une actualisation nette des revalorisations de salaires de 2 %

s'élève à : **462 148,17 €** au 31/12/2007. En conséquence les montants non provisionnés par services sont les suivants :

SERVICE	Total provisionné en retraite 31/12/07	Total engagement article 18	Différence non provisionnée
TPS	120 727,54 €	242 280,00 €	-121 552,46 €
TMP	62 387,87 €	180 914,55 €	-118 526,68 €
INSTITUTION	1 439,65 €	4 337,27 €	-2 897,62 €
REAAP	16 738,94 €	24 619,71 €	- 7880,77 €
ASLL	960,90 €	9 996,63 €	- 9035,73 €
TOTAUX	202 254,90 €	462 148,16 €	- 259 893,26 €

2) Dette Provisionnée pour congés à payer, et charges sociales et fiscales provisionnées sur congés à payer.

a) Tableau de la provision si nous avons laissé le passage en classe 1

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement CP 31/12/07
TPS	137071,68 €	-9 363,56 €		127 708,12 €
TMP	181067,84 €	-7 216,06 €	85 856,27 €	259 708,05 €
INSTITUTION	9217,28 €	-153,54 €		9 063,74 €
REAAP	6996,23 €		426,02 €	7 422,25 €
ASLL	6032,53 €		4 571,43 €	10 603,96 €
PRP			1 036,41 €	1 036,41 €
TOTAUX	340385,56 €	-16 733,16 €	91 890,13 €	415 542,53 €

Désormais sur l'exercice 2007 avec le passage en classe 4 (2 tableaux de provisions) le total de l'engagement au 31/12/2007 donnant le même montant 415 542,53 € sous forme de 2 tableaux :

b) Dette Provisionnée pour congés à payer

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement CP 31/12/07
TPS	90 178,74 €	-6 160,24 €		84 018,50 €
TMP	119 123,58 €	-4 747,41 €	56 484,39 €	170 860,56 €
INSTITUTION	6 064,00 €	-101,01 €		5 962,99 €
REAAP	4 602,78 €		280,28 €	4 883,06 €
ASLL	3 968,77 €		3 007,52 €	6 976,29 €
PRP			681,85 €	681,85 €
TOTAUX	223 937,87 €	-11 008,66 €	60 454,04 €	273 383,25 €

c) Charges sociales et fiscales provisionnées sur congés à payer.

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement CP 31/12/07
TPS	46 892,94 €	-3 203,32 €		43 689,62 €
TMP	61 944,26 €	-2 468,65 €	29 371,88 €	88 847,49 €
INSTITUTION	3 153,28 €	-52,53 €		3 100,75 €
REAAP	2 393,45 €		145,74 €	2 539,19 €
ASLL	2 063,76 €		1 563,91 €	3 627,67 €
PRP	0		354,56 €	354,56 €
TOTAUX	116 447,69 €	-5 724,50 €	31 436,09 €	142 159,28 €

La provision pour congés à payer est calculée en tenant compte à la fois du solde de congés restant à prendre au 31/12 sur la période de détermination des droits en cours et sur la période précédente.

Pour le service TMP soumis aux normes comptables du secteur médico-social, la DDASS refusait la constatation comptable de la provision des droits acquis par le service TMP.

L'avis N° 2007-05 du 4 mai 2007 du conseil national de la comptabilité, relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n°99-03 du CRC, précise la règle transitoire pour le traitement de la dette pour congés à payer.

L'association UDAF en tant qu'employeur, a obligation de constater une provision pour congés à payer dans sa comptabilité. Cette charge n'est cependant pas admise au regard des dispositions réglementaires de l'article R.314-26 CASF. En conséquence le résultat TMP est retraité en annexe pour expliquer l'écart entre le résultat soumis aux règles du secteur médico-sociale, et le résultat associatif soumis au règlement n°99-03 du CRC pour ce service. A ce jour, l'écart ne porte que sur la constitution de la provision pour congés à payer.

Selon les dispositions transitoires de l'avis N°2007-05 ci-dessus, le solde de provision au 31/12/2006 de 181 067,84 € n'avait pas fait l'objet d'une dotation en 2006 pour atteindre le montant de l'obligation réelle mentionnée en annexe au 31/12/2006 pour 247 839,88 €.

En conséquence, et en application de l'avis ci-dessus, la provision pour congé à payer a été portée, à l'ouverture de l'exercice 2007, au niveau nécessaire de 247 839,88 €, par prélèvement de l'insuffisance de 66 772,04 € sur les fonds propres (compte 114-2 : « dépenses inopposables à l'autorité de tarification »).

Cette dette relève de la gestion propre des associations. Les variations ultérieures des dettes pour congés à payer seront comptabilisées au compte de résultat.

Attention rappel : ces dépenses pour congés à payer et aux autres droits acquis par les salariés qui ne sont pas prises en compte en application du 3° de l'article R.314-45 du CASF, dans le calcul des tarifs accordés par l'autorité de tarification, ne sont pas opposables aux financeurs, sauf en cas de fermeture totale ou partielle d'un établissement ou d'un service.

3) Provision pour risque d'emploi :

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement au 31/12/07
TPS			20 000,00 €	20 000,00 €
TMP	30 000,00 €			30 000,00 €
INSTITUTION	50 000,00 €			50 000,00 €
REAAP				
ASLL				
PRP				
TOTAUX	80 000,00 €		20 000,00 €	100 000,00 €

Dotation sur 2007 suite à un litige avec un salarié survenu sur 2007. **Cette dotation représente le risque que nous estimons au 31/12/2007.**

4) Provision pour grosses réparations :

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement au 31/12/07
TPS				
TMP	257443,62 €			257443,62 €
INSTITUTION	106390,60 €		20 000,00 €	126390,60 €
REAAP				
ASLL				
PRP				
TOTAUX	363834,22 €		20 000,00 €	383834,22 €

Dotation sur 2007 pour remise en état de l'installation de chauffage, et du bâtiment en général pour une mise aux normes afin d'être potentiellement mis sur le marché locatif. Cette dotation correspond uniquement à des prévisions de charges liées à une maintenance qui ne procurera pas un accroissement de valeur.

5) Fonds dédiés

SERVICE	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année	Total engagement au 31/12/07
TPS	119 758,25€	-5 845,44 €		113 912,81 €
TMP	22 048,08 €			22 048,08 €
REGIE2	17 940,60 €			17 940,60 €
INSTITUTION	132 919,73 €	-27 508,00 €	50 000,00 €	155 411,73 €
REAAP	25 141,48 €	-11 214,48	772,47 €	14 699,47
ASLL	3 670,86 €	-3 670,86 €		0,00 €
ATF	8 508,94 €			8 508,94 €
PRP	21 574,65 €			21 574,65 €
TOTAUX	351 562,59 €	-48 238,78€	50 772,47 €	354 096,28 €

6) Etat des échéances des dettes :

DETTES	Montant brut	ECHEANCES	
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<u>Dettes financières :</u>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
<u>Autres dettes :</u>			
Dettes fournisseurs	118 702,01 €	118 702,01 €	
Dettes fiscales et sociales	658 375,04 €	658 375,04 €	
Autres dettes	213 276,73 €	213 276,73 €	
TOTAL	990 353,78 €	990 353,78 €	

L'augmentation des **dettes fiscales et sociales** provient du changement de présentation des provisions pour congé à payer (cf. ci-dessus paragraphe 2 b) et c)).

Les autres dettes ont augmenté en raison de la perception, par l'institution, d'une dévolution de 112 045,31 € effectuée en sa faveur par l'association « Famille au plein air » à la suite de la dissolution de cette dernière.

L'UDAF devra fournir annuellement à l'UNAF un rapport concernant l'utilisation qu'elle aura faite de ces fonds qui ne lui appartiennent pas.

7) Sûretés réelles accordées : néant

TYPE	Bien donné en garantie	Montant de la dette au 31/12	Echéance finale de la dette
Nantissement			
Hypothèque			
TOTAUX			

8) Produits constatés d'avances : voir tableau ci-dessous si nature et montants exceptionnels ou importants.

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
TOTAUX		NEANT		

D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

I. Subventions :

NATURE	FINANCEUR	SERVICE	MONTANT	CONDITIONS
Fonds spécial	UNAF	INSTITUTION	215 887,46 €	
Médailles	Conseil général	INSTITUTION	6 098,00 €	
REAAP	Conseil général	REAAP	24 730,00 €	
REAAP	CAF ROUEN	REAAP	13 022,17 €	
REAAP	CAF DIEPPE	REAAP	4 361,40 €	
REAAP	CAF ELBEUF	REAAP	1 021,31 €	Subv à recevoir
REAAP	CAF LE HAVRE	REAAP	7 475,12 €	Subv à recevoir
REAAP	DDASS	REAAP	33 730,00 €	
ASLL	Conseil général	ASLL	110 000,00 €	Dont 22000 € à recevoir.
TOTAUX			416 325,46 €	

II. Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs :

Pour les montants significatifs, détail et comparaison avec l'exercice précédent dans les tableaux ci-dessous.

1) Charges exceptionnelles

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
Mois gestion tutelle 2004 et 2005 (retard de régularisation de facturation)	TPS		63 993,18 €
Mois gestion tutelle ex. antérieurs	TMP		655,04 €
MAJ tut terminées prélèvement	TMP		19,59 €
Complément de cotisation ex. ant. caisse AGIRC/UGRC	INSTITUTION		979,71 €
Solde dettes envers organismes ext. ant	INSTITUTION	6 225,41 €	
Subvention .ext ant du conseil général annulée, engagement 2006 non tenu.	REAAP	3 500,00 €	
TOTAUX		9 725,41 €	65 647,52 €

2) Produits exceptionnels

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
Mois gestion tutelle 2004 et 2005 (retard de régularisation de facturation)	TPS		31 828,36 €
Mois gestion tutelle ex. antérieurs	TMP		2 638,40 €
Produits ex ant divers organismes	TMP	2223,24 €	563,06 €
TOTAUX		2 223,24 €	35 029,82 €

E. AUTRES INFORMATIONS :

I. Ventilation de l'effectif moyen de l'exercice exprimé en ETP annualisés :

En 2005

SERVICES	CADRES	EMPLOYES	DELEGUES & TRAVAILLEURS SOCIAUX	AUTRES PERSONNELS	TOTAL
TPS	3,06	7,03	15,07	0,15	25,31
TMP	4,60	23,27	31,28		59,15
INSTITUTION	0,44	1,81		0,35	2,60
REAAP	0,10		1,00		1,10
ASLL	1,00	0,85	1,27		3,12
PRP		0,88			0,88
TOTAUX	9,20	33,84	48,62	0,50	92,16

En 2006

SERVICES	CADRES	EMPLOYES	DELEGUES & TRAVAILLEURS SOCIAUX	AUTRES PERSONNELS	TOTAL
TPS	2,95	8,80	14,14	0,19	26,08
TMP	4,67	24,25	33,31	0	62,23
INSTITUTION	0,37	1,40		0,46	2,23
REAAP	0,10		1,00		1,10
ASLL	1,00	0,74	0,75		2,49
PRP		0,04			0,04
TOTAUX	9,84	35,23	48,45	0,65	94,17

En 2007

SERVICES	CADRES	EMPLOYES	DELEGUES & TRAVAILLEURS SOCIAUX	AUTRES PERSONNELS	TOTAL
TPS	2,79	8,40	12,05	0,18	23,42
TMP	6,05	27,00	36,85	0	69,9
INSTITUTION	0,27	1,51	0	0,42	2,2
REAAP	0,05	0,75	1,00	0	1,8
ASLL	1,00	0,23	1,00	0	2,23
PRP		0,57	0	0	0,57
TOTAUX	10,16	38,46	50,9	0,6	100,12

II. Patrimoine des majeurs protégés :

Les placements des fonds des majeurs protégés s'élèvent à : 48 919 649,48 € en 2007, 38 075 945,86 € en 2006, contre 30 732 420,02 en 2005.

Cette somme est mentionnée dans l'annexe conformément aux indications du guide comptable des UDAF.

III. Paiements du reliquat des congés trimestriels sur 2007 :

Le paiement du reliquat des congés trimestriels a été payé sur 2007 : le 22/01/2007 en commission de suivi, il est intervenu dans le cadre des négociations sur les reliquats des congés trimestriels relatifs à la période du 01/01/2003 au 30/06/2004, un engagement unilatéral de l'UDAF concernant le règlement des congés trimestriels dans un cadre très précis.

L'UDAF assume cette charge sur ses fonds propres en totalité, sauf si ses financeurs consentent à prendre en charge une partie ou la totalité.

Cet engagement accorde aux salariés bénéficiaires un équivalent de droits exprimé, soit sous la forme d'une compensation financière, soit sous la forme de jours de repos.

Le paiement des équivalents repos en compensation des reliquats de congés trimestriels étant une charge exceptionnelle non reconductible, le tableau ci-dessous exprime en valeur financière le coût pour chaque service et le résultat neutralisé de l'incidence de la charge :

SERVICES	Coût des CT pour chaque service	RESULTAT 2007	RESULTAT 2007 Neutralisé du paiement des CT
TPS	48 904,14 €	-164 700,34	-115 796,20
TMP	149 113,76 €	-51 289,25	97 824,51
REGIE2		28 224,43	28 224,43
INSTITUTION	5 957,45 €	2 230,60	8 188,05
REAAP	6 678,15 €	-6 545,48	132,67
ASLL	10 583,88 €	-22 225,88	-11 642,00
PRP	0,00 €	35 362,01	35 362,01
TOTAUX	221 237,38 €	-178 943,91	42 293,47